

« Concours CGénial-Collège » Édition 2020 - 2021

1. OBJECTIFS

L'objectif du concours « CGénial-Collège » est de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques par la sélection de projets d'équipes d'élèves et d'enseignants.

Le concours « CGénial-Collège » permet aux collégiens de présenter **tout projet relatif aux domaines scientifiques et techniques**.

Le projet, fondé sur une démarche scientifique ou technologique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité. Une ouverture sur le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragée.

Pour retrouver toutes ces informations, faire connaître votre projet et éventuellement obtenir une subvention : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-informations-pratiques/>

2. ORGANISATION DU CONCOURS

L'organisation du concours « CGénial-Collège » repose sur une présélection académique, sous la responsabilité du correspondant académique de « Sciences à l'École » et de l'enseignant référent académique désigné.

- Liste des **enseignants référents** : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>

a. Déroulement du concours

Le déroulement du concours « CGénial - Collège » se déroule en plusieurs étapes :

- **un premier tour d'inscription**
- **une pré-sélection des projets** au niveau de chaque académie par un comité de sélection académique (composé d'enseignants, d'inspecteurs, de chercheurs, d'ingénieurs...), **attribution de subventions** pour les projets présélectionnés
- **un second tour d'inscription**, avec une échéance plus tardive, permet de participer aux sélections académiques, sans avoir de subvention pour les projets
- **les finales académiques organisées en présentiel ou à distance désignent le projet de l'académie qui sera soumis au comité scientifique national pour concourir en finale nationale**
- **le comité scientifique sélectionne les 10 projets qui concourent en finale nationale sur la base des dossiers et vidéos transmis**

- la finale nationale, réalisée à distance, permettra d'établir le palmarès et les lauréats du concours.
- une e-cérémonie d'annonce des résultats, clôturera le concours.

b. Calendrier (année scolaire 2020 - 2021)

1er Septembre 2020	Ouverture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
10 novembre 2020	Date limite de clôture des inscriptions pour le 1 ^{er} tour
Fin novembre 2020	Attribution des subventions pour l'achat de matériel expérimental (par le correspondant académique, l'enseignant référent et le jury académique)
12 novembre 2020	Ouverture des inscriptions pour le second tour (dans certaines académies uniquement)
Avant le 10 décembre 2020	Envoi des documents d'engagements
5 février 2021	Date limite de clôture des inscriptions pour le second tour
Entre le 8 mars et le 9 avril 2021	Envoi des comptes rendus des projets et des vidéos (obligatoire à partir de cette année) et sélection du finaliste académique (date propre à chaque académie)
Début mai 2021	Sélection des 10 finalistes par le comité scientifique
fin mai 2021	Finale nationale du « Concours CGénial » en Visio
Début juin 2021	E-Cérémonie : remise des prix
De juin à mi-juillet 2021	Pour les projets récompensés : visites des sites scientifiques et techniques et participation aux concours européens ou internationaux

Une vigilance toute particulière sera demandée quant aux respects des échéances.

3. COMMENT CONCOURIR ?

a. Qui peut s'inscrire ?

Le concours « CGénial-Collège » est ouvert à tous les élèves scolarisés dans un collège français, que ce soit en France métropolitaine, ultramarine ou pour les collèges membres de l'AEFE*, sans limite d'âge ni de nationalité.

Attention : exceptionnellement, tous les projets inscrits lors de l'édition 2020 pourront se représenter pour l'édition 2021. Seuls les projets qui n'avaient pas perçu de subvention en 2020 pourront en faire la demande en 2021.

b. Comment s'inscrire ?

L'inscription au premier tour du concours « CGénial-Collège » se fait en ligne à partir du mardi 1er septembre 2020 jusqu'au mardi 10 novembre, minuit (**heure métropolitaine**).

Lors de son inscription, chaque équipe doit **remplir le formulaire d'inscription propre à son académie** (les liens d'inscription sont en ligne [ici](#)). Une confirmation d'inscription par e-mail suivra dans la semaine suivant votre inscription.

c. Quels documents faut-il fournir ?

Au cours de l'année, les candidats seront amenés à fournir les documents suivants :

- **Pour les équipes dont des projets ont été sélectionnés pour recevoir une subvention :**

Avant le 10 décembre 2020, envoyer un scan par message électronique à l'enseignant référent de l'académie, et en copie à cgenial.college@obspm.fr, des documents suivants :

- la lettre d'engagement signée par le chef d'établissement conditionnant le versement de la subvention
- une lettre comptable indiquant la hauteur de la somme allouée, signée du chef d'établissement + un RIB de l'établissement

Si vous avez été sélectionné pour recevoir une subvention, un message avec ces documents et un rappel des échéances vous sera envoyé fin novembre.

- **Pour tous les projets, Entre le 8 mars et le 9 avril 2021 (date à définir par l'enseignant référent de votre académie)**
 - envoi d'un compte rendu numérique par courrier électronique à l'enseignant référent de l'académie (conçu à partir d'un carnet de laboratoire)
 - envoi d'une vidéo de présentation simple d'une durée de 3 minutes minimum et maximum 5 minutes sur le projet (**obligatoire à partir de cette année**)

Des informations plus précises vous seront envoyées par l'enseignant référent de votre académie début **octobre**.

d. Quel type de projet ?

Le projet, fondé sur une démarche scientifique, doit favoriser l'innovation et l'interdisciplinarité en décloisonnant les disciplines scientifiques et technologiques. Un partenariat avec le monde de la recherche ou des entreprises est également fortement encouragé.

Quel que soit son cadre originel d'élaboration (projet de classe ou d'établissement, atelier scientifique, EPI...), un projet présenté au « Concours CGénial » relève des disciplines scientifiques, techniques et technologiques, élargies de façon cohérente aux autres disciplines.

Le « Concours CGénial » doit être considéré comme l'occasion donnée à toute initiative **didactique innovante** de se voir aidée, diffusée et prolongée au niveau national, voire international. La finalité est autant de valoriser des acquis que d'encourager des créations.

Le projet présenté peut être déjà inscrit dans un autre concours ou une manifestation spécifique.

En tout état de cause, seront privilégiés les projets réalisés **en partenariat avec le monde de la science et de l'entreprise** (laboratoires de recherche, entreprises et partenaires industriels, institutions liées à la diffusion de la culture scientifique et technique...)

La **dimension sociale** des sciences et des techniques ne devra pas être oubliée. Les projets pourront aider les élèves à mieux percevoir les enjeux éthiques et sociétaux des activités scientifiques et technologiques.

- Les projets peuvent être centrés sur une démarche d'investigation scientifique, et porter sur la compréhension, la mise en évidence et/ou l'interprétation de problèmes scientifiques. Une attention particulière sera portée à l'approche expérimentale.

Quelques exemples :

- [Les feux d'artifices](#)
- [Plongeurs, poissons, sous-marins... flottent ou coulent ?](#)
- [Les Radiculteurs](#)

- Les projets scientifiques peuvent également être à visée industrielle. Ils peuvent par exemple concerner une des étapes du cycle de vie d'un produit (conception, industrialisation, transport, recyclage...). Des connaissances scientifiques et techniques seront mobilisées pour répondre à une problématique industrielle.

Quelques exemples :

- [FAST – Le projet Hyperloop](#)
- [Fauteuil roulant à commande gestuelle](#)
- [Resc'You](#)

Dans tous les cas, le caractère innovant du projet est essentiel.

Des exemples de projets finalistes des éditions précédentes du concours « CGénial-Collège » sont consultables [ici](#).

e. Modalité des finales académiques

Dans chaque académie, l'équipe académique de « Sciences à l'École » organise le concours « CGénial - Collège » de l'académie et accompagne les groupes dans la recherche éventuelle de partenaires (notamment industriels). Les modalités et les dates des finales académiques sont spécifiques à chaque académie et vous seront communiquées par l'enseignant référent de votre académie. Elles auront cependant lieu **au plus tard 9 avril 2021**.

Pour information, les **critères** retenus pour sélectionner les finalistes académiques, sont les suivants :

- Originalité / Innovation / Intérêt sociétal ou local
- Expérimentation, réalisation, production
- Démarche, rigueur, méthode
- Partenariat, collaboration
- Communication, aisance des élèves

Les projets académiques sélectionnés pourront être présentés sur les sites des académies et des partenaires du concours.

Le projet du vainqueur de la finale académique sera soumis au comité scientifique en vue d'une sélection pour la finale nationale.

Attention : En cas d'impossibilité de tenir une finale académique en présentiel, une finale à distance sera organisée. Les modalités seront précisées le cas échéant.

f. Les prix de la finale nationale

Les lauréats de la finale nationale du concours « CGénial-Collège » se verront offrir :

- **Pour les « prix génialissimes »** : une participation au forum européen ExpoSciences Luxembourg, un séjour chez un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique »
- **Pour les « prix thématiques »** : une visite d'un site scientifique industriel d'un de nos partenaires ou un prix spécial « club scientifique ».

Nouveauté : Le prix de la meilleure vidéo sera décerné par les internautes.

- **Pour les autres prix** : un ou plusieurs ouvrages et des lots scientifiques

Attention, il est à noter que les candidats absents ou non disponibles lors de la visite gagnée renoncent de fait à cette visite et ne se verront pas proposer de nouvelle date.

g. Modalités de la finale nationale « CGénial-Collège »

Le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale nationale est limité à 3 (quel que soit le nombre de personnes ayant contribué au projet).

Les élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, physique, chimie, disciplines de l'enseignement technique et professionnel), d'industriels, d'universitaires, d'enseignants et de communicants.

Pour la finale, chaque groupe dispose de deux passages de jury consistant chacun en une présentation de 10 minutes du travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du système, du phénomène ou du principe étudié) suivie de 10 minutes de questions par le jury.

Chaque groupe sera donc vu par deux jurys différents.

La finale nationale sera organisée à distance, en visioconférence avec le jury. Les modalités seront précisées ultérieurement.

h. Qui contacter ?

Si vous avez des questions à la suite de la lecture de ce document, nous vous invitons à consulter la FAQ ci-dessous. Si vos questions persistent, n'hésitez pas à nous contacter :

- **Si votre question concerne l'inscription, la recherche de partenaires, l'attribution de subvention ou la finale académique** (délais, organisation, modalités...), contactez votre enseignant référent (<http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>)

- **Si votre question concerne la finale nationale et la e-cérémonie** (délais, organisation, modalités...), contactez le responsable « Sciences à l'École » à l'adresse mail suivante : cgenial.college@obspm.fr

4. FAQ

- *Comment s'inscrire ?*

L'inscription se fait sur le site : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>

- *Un même enseignant ou un même établissement peut-il présenter plusieurs projets ?*

Un enseignant ou un établissement peut présenter plusieurs projets si les problématiques sont différentes et portées par des élèves différents.

- *Dois-je présenter le même projet à la finale académique et nationale ?*

Oui, le projet doit être le même, même si vous avez bien sûr le droit de le compléter entre les deux finales.

Les modalités des finales académiques sont spécifiques à chaque académie. Nous vous invitons donc à contacter l'enseignant référent de votre académie.

- *Si toute une classe a participé à la conception du projet, puis-je emmener plus de 3 élèves à la finale académique ?*

Les modalités de la finale académique sont spécifiques à chaque académie. Contactez l'enseignant référent de votre académie pour plus de détails.

- *Qui s'occupe du transport du matériel jusqu'à la finale académique ?*

Pour les finales académiques, les modalités sont spécifiques à chaque académie et nous vous invitons donc à contacter l'enseignant référent de votre académie pour plus de détails.